Issoire, le lundi 19 juin 2023

MOTION
des personnels syndiqués (FO, SNES, Solidaires, UNSA)
et non-syndiqués du collège de Verrière
RELUE ET VALIDÉE PAR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Les personnels du collège de Verrière réunis ce jour ont discuté, avec leurs représentants syndicaux, des modalités du Pacte Macron/Ndiaye, de la réforme du collège et de la réforme des retraites. Alors que nous demandons sans relâche depuis des mois une revalorisation salariale décente liée à une augmentation du point d'indice sans contrepartie, ainsi que le retrait des deux ans ferme, nous constatons que Macron et son gouvernement sont restés sourds aux revendications légitimes et majoritaires des personnels, malgré une mobilisation générale historique.

Nous n'acceptons toujours pas la réforme des retraites, la non-revalorisation des personnels ainsi que la réforme du collège.

Nous dénonçons avec toujours autant de convictions :

- la mise en place de la réforme des retraites, illégitime, injustifiée et profondément injuste.
- une pseudo-revalorisation par prime, sans impact sur les retraites, ni sur le point d'indice, et si éloignée des attentes des personnels. Dans un contexte de forte inflation, où les personnels sont épuisés et déjà en surcharge, et alors que le budget militaire est augmenté de 40%, la revalorisation de 1,5% prévue pour les fonctionnaires est vécue comme une provocation. Les 10% prévus par Macron ? Un mensonge de plus !
- le pacte Macron-Ndiaye, c'est à dire la casse de l'école publique, l'augmentation de la contractualisation, la disparition de la technologie en 6ème, l'individualisation des agents, l'augmentation de l'épuisement professionnel, l'autonomie des établissements renforcée, l'accélération de la perte du caractère national de l'école de la république.

Afin de défendre nos métiers, nos statuts et l'école publique émancipatrice, nous informons dès maintenant la direction de l'établissement et Monsieur l'IA-DASEN du Puy de Dôme de notre refus collectif de participer d'une quelconque manière à ce Pacte.

Revalorisation immédiate du point d'indice à hauteur de l'inflation !

Abandon de la réforme du collège Ndiaye !

Abrogation de la réforme des retraite !